



Le bois bûche
a le vent en poupe !

Curm des Genêts

(voir en page 5)

L'essentiel de la semaine

- **Des vœux d'espoirs pour la Lozère**
Le président du conseil général Jean-Paul Pourquier et le préfet de la Lozère Guillaume Lambert ont présenté conjointement leurs vœux lundi 13 janvier à la préfecture de Mende. **p. 8**
- **Le banquet des Targuets**
Le 10 décembre 2013, le club des aînés s'est réuni autour d'un repas de Noël à Marvejols. **p. 8**
- **L'énergie, une ressource à valoriser**
Vendredi 10 janvier à Aubrac, les représentants de l'association d'émergence du PNR Aubrac et d'ERDF Aveyron, Cantal et Lozère ont signé un partenariat. **p. 9**
- **Un protocole de travail entre le parc national des Cévennes et E.on**
Le parc national des Cévennes et E.on ont signé ce mercredi 8 janvier un protocole de travail. **p. 10**

Services

- **Rendez-vous** **p. 12**
Le loto du collège Saint Privat aura lieu le dimanche 19 janvier à 14h dans les locaux du gymnase de Saint Privat à Mende.
- **Formations** **p. 5**
La chambre d'agriculture propose une formation sur les techniques de lutte contre le campagnol le 12 février au pôle de Saint-Chély-d'Apcher.



Vœux

Un département de Jeunes agriculteurs

Julien Tufféry, président du syndicat Jeunes agriculteurs de la Lozère, a présenté ses vœux mardi 7 janvier. **p.5**

Logement

Qui veut habiter mieux ?



Émilie Wood

L'initiative de la MSA, « Au bon logement », consistant à aller à la rencontre des lozériens ayant potentiellement droit à des aides pour rénover leur habitation continue son chemin dans le département. **p.4**



FDCL

Natura 2000

Gestion forestière et chasse

Des aménagements en faveur de la faune sauvage ont été réalisés dans le site de Natura 2000 dans les gorges de Tarn et de la Jonte. **p. 8**

Aides

L'AO et l'AC sont reconduites

Les demandes d'aide aux ovins et aux caprins 2014 doivent être déposées par télé-déclaration. **p. 7**

TVA

2014 : les taux changent

Le premier janvier 2014, le taux normal de TVA est passé de 19,6 % à 20 % et le taux intermédiaire de 7 % à 10 %. **p.6**



FAO

LOGEMENT L'initiative de la MSA, « Au bon logement », consistant à aller à la rencontre des lozériens ayant potentiellement droit à des aides pour rénover leur habitation continue son chemin dans le département. Nous nous sommes rendus sur le marché de Meyrueis pour faire le point avec Delphine Henry, ambassadrice du projet.

Qui veut habiter mieux ?

Une nouvelle série de marchés démarre en ce mois de janvier pour Delphine Henry, qui après avoir parcouru le nord et le centre de la Lozère pendant les cinq derniers mois, s'attaque à la zone des Cévennes avec le marché de Meyrueis où elle s'installe quelques heures, avec ses prospectus et sa petite table bleue pliante. Dans deux jours, c'est à Villefort qu'elle assurera à la fois un marché, le matin, et une permanence l'après-midi. Le but de la présence de Delphine est d'informer les habitants de la possibilité d'obtenir des aides afin d'améliorer leur logement : rénovations de toitures défectueuses, isolation thermique, menuiserie, chauffage, électricité, adaptation ou création de sanitaires, projets locatifs ou tout simplement réhabilitation générale lorsque l'habitation est vétuste ou abîmée. Tout est envisageable afin de permettre à tout un chacun d'habiter dans de bonnes conditions. La Lozère est l'un des trois départements qui a été jugé prioritaire, environ 900 ménages seraient victimes de mal-logement. L'objectif de l'opération est de rénover 300 logements d'ici 2017. Si les aides existent déjà depuis plusieurs années, la difficulté est de les faire connaître à des personnes inconnues des services



Un petit stand discret sur les marchés.

sociaux et de les aider à constituer un dossier. En effet, lorsqu'on sait que sur un projet de travaux d'un montant de 12 000 €, il est potentiellement possible, en fonction du revenu, d'obtenir 10 000 € d'aide (6 000 € d'aide aux travaux Anah*, 3 000 € d'aide habiter mieux, 500 € complément d'aide locale, 500 € complément d'aide habiter mieux d'après une des brochures « Habiter mieux » distribuées par Delphine), on réalise que des travaux qui auraient pu sembler hors de portée deviennent soudainement réalisables.

Quadriller le territoire, par sa présence

Delphine Henry mise sur sa présence régulière sur les marchés afin de faire connaître l'action « Au bon logement ». Dès les premiers jours, elle remarque que les gens préfèrent observer de loin, un peu méfiants, se demandant ce que la jeune femme vient leur « vendre. » Mais en revenant deux, ou trois fois sur le même marché, les langues se délient et les

habitants des villes et villages visités viennent consulter les prospectus, posent des questions et parfois, entament les démarches... Au 1^{er} janvier 2014, Delphine a participé à 61 marchés, avait renseigné une centaine de personnes sur les différentes aides ou les avait orienté vers d'autres organismes. Pourtant, elle ne distribue pas des prospectus comme des tracts ou des publicités. Elle attend que les gens viennent vers elle et fassent le premier pas, ne souhaitant pas avoir une attitude agressive. La presse lui a aussi été d'une grande aide pour se faire connaître. Elle a aussi pris contact avec les mairies, les médecins et les infirmiers libéraux, bien qu'elle souhaiterait avoir plus de retours de leur part, ainsi que de la part des élus.

Depuis, neuf visites à domicile ont eu lieu, cinq ont été approuvées, deux sont en cours d'approbation. Dans les dossiers en cours, un couple de Serverette, une famille d'Albaret le Comtal, une personne seule à

Bagnols-les-Bains, une autre sur la commune de Lapanouse, un couple de Chastel-Nouvel, et un couple sur la commune de La Chaze de Peyre. Cinq de ces ménages ont eu connaissance des aides grâce à la présence de Delphine sur le marché, et l'un d'entre eux a pris contact suite à la lecture d'un article du Réveil.

Visite à domicile

Delphine quitte son stand à 10 h pour rencontrer une femme de 78 ans qui vit seule avec son fils. Elle a préféré demander à Delphine de venir à domicile afin de commencer à constituer son dossier, d'une part pour éviter de prendre froid dehors, d'autre part afin de pouvoir librement consulter les documents administratifs qu'elle doit fournir pour le dossier. « Pourquoi êtes-vous sur le marché, s'étonne-t-elle, on ne vous donne pas un local ? » Delphine explique qu'elle travaille parfois, lors de permanences, dans un local mais que sa présence sur les marchés est primordiale pour rencontrer de nouvelles personnes.

Avec elle, Delphine épluche les documents et les chiffres - montant de la retraite, situation civile, médicale etc. Delphine récupère les documents qu'il faut photocopier pour constituer le dossier, afin d'envoyer le tout, dûment complété. Il s'agit de rénover la moitié de la toiture. Il faudra attendre environ deux mois avant que le dossier ne soit approuvé. Si tout est en ordre, les travaux commenceront au printemps. L'expérimentation « Au bon logement » est prévue de se terminer fin 2014, période à l'issue de laquelle il sera décidé de pérenniser l'action, ou non.

EMILIE WOOD

Pour plus d'infos, contactez Delphine Henry au 04 66 31 13 33 ou dhenry@hd-aveyron-lozere.fr

*pour un projet de travaux d'amélioration de l'habitat sur la base d'un « ménage aux ressources très modestes. »

EN PRATIQUE

« Au bon logement » est une action itinérante et innovante en Lozère.

Cette action partenariale a pour but de porter l'information au plus près de tous les habitants, de faciliter l'accès aux droits, d'accompagner les habitants dans leurs démarches (conseils techniques, aides financières et fiscales, accompagnement social etc) et de les orienter vers les bons interlocuteurs. www.hd-aveyron-lozere.fr

Permanences

Collet-de-Dèze : calendrier en mairie
 Florac : 3^e jeudi de 10 h à 12 h
 La Canourgue : 3^e mercredi de 9 h à 10 h
 Langogne : 3^e mercredi de 14 h à 15 h
 Le Bleyard : 1^{er} et 3^e mercredi de 10 h à 12 h
 Marvejols : 3^e mercredi de 10 h 30 à 11 h 30
 Meyrueis : calendrier en mairie
 Nasbinals : 3^e mercredi de 14 h à 15 h
 St-Chély-d'Apcher : 4^e jeudi de 9 h à 10 h
 Ste-Croix-vallée-française : calendrier en mairie
 Ste-Énimie : calendrier affiché en mairie
 St-Julien-d'Arpaon : calendrier affiché en mairie
 Villefort : 2^e jeudi de 14 h à 15 h



Visite à domicile.